



FOYER RURAL DE GARLAN

CHARTRE DU BÉNÉVOLE A

L'AIDE A LA SCOLARITÉ

NIVEAU PRIMAIRE

Nous nous proposons à travers cette chartre d'identifier les missions et l'esprit dans lequel nous menons cette activité au sein du Foyer Rural de Garlan et quel est le rôle et la place des bénévoles.

Qualités requises :

- ◆ Avoir le sens du contact avec les enfants.
- ◆ Être patient, attentif, disponible, discret et créatif.
- ◆ Savoir se montrer discret et réservé. Les renseignements concernant les enfants et leurs familles sont confidentiels. En aucun cas, les bénévoles ne doivent les divulguer ou poser des questions s'y rapportant.

Le bénévole intervient le lundi de 16H30 à 18H00 dans l'enceinte de l'école de Garlan.

Le bénévole s'engage pour des interventions bien définies dans un planning, il est attendu par les enfants, aussi s'engage-t-il à prévenir l'équipe en cas d'absence afin qu'elle puisse se réorganiser. En cas d'absence non remplacée, il s'engage à prévenir les familles.

Le bénévole se doit de prendre en charge tous les enfants qui lui sont confiés sans aucune discrimination et se montrer disponible pour chacun des enfants.

Pour déterminer le rôle du bénévole, il faut connaître les objectifs qui animent cette activité.

Ce n'est pas un enseignement, c'est véritablement une aide apportée aux enfants et à leurs parents qui travaillent. Les enfants sont encadrés par des bénévoles pour apprendre leurs leçons et faire leurs exercices du soir, comme à la maison.

Lien entre l'école et la famille, le bénévole ne se substitue ni aux enseignants ni aux parents, et encore moins aux enfants, en aucun cas il ne fait son travail à sa place.

Il vérifie la compréhension d'un texte, ou d'une consigne, la reformule si besoin.

S'il se sent démuni ou débordé, il doit faire appel aux autres bénévoles de l'activité.

Les objectifs :

- ◆ Permettre à chaque enfant de réaliser ses exercices lors de l'activité.
- ◆ Permettre aux enfants de réaliser leur travail dans de bonnes conditions.
- ◆ Permettre aux familles d'être soutenues dans cette tâche.

Méthode :

- ◆ Les bénévoles interviennent en binôme.
- ◆ Le plan de travail est défini principalement à partir de ce qui est noté dans le cahier de texte.

Divers :

- ◆ Les bénévoles s'engagent à respecter et faire respecter le protocole sanitaire en vigueur, le cas échéant.

Lu et approuvé

Signature du bénévole

Lu et approuvé



Signature du président du
Foyer Rural de Garlan